

À partir de quel niveau de patrimoine est-on fortuné ?

28 juillet 2022



Si la réflexion sur le seuil à partir duquel on est considéré comme riche en termes de revenus est peu développée [1] celle sur le niveau de richesse en patrimoine l'est encore moins. À partir de quel niveau de patrimoine est-on fortuné ? En France, le patrimoine brut médian, dettes non déduites (voir définition en encadré), est de 163 000 euros par ménage en 2018. La moitié de la population possède moins de 163 000 euros, l'autre moitié davantage que cette somme. Attention : on parle bien de ménages (qui peuvent comprendre plusieurs personnes) et non d'individus.

Notre définition de la richesse en revenus se situe au double du niveau de vie médian. On pourrait faire la même chose, et estimer que chaque ménage qui possède le double du patrimoine médian, soit au moins 330 000 euros (deux fois 163 000 euros), est riche en termes de patrimoine. Un quart des ménages seraient ainsi

fortunés. Un champ un peu trop large : nous avons donc choisi le seuil de trois fois le patrimoine médian, soit 490 000 euros par ménage.

L'immense majorité des ménages (84 %) possède une fortune inférieure à ce niveau. Ce seuil est plutôt bas : dans le cas des revenus, **93 % des individus touchent moins que notre seuil de richesse.**

Plusieurs seuils ?

D'autres seuils sont envisageables. L'Insee parle, par exemple, de « hauts patrimoines » à partir du seuil des 10 % les plus fortunés (610 000 euros au moins environ). L'inconvénient de cette méthode est que le nombre de fortunés n'évolue qu'en fonction de la variation de la population des ménages (c'est toujours 10 %) et non de leur enrichissement. On peut aussi estimer qu'être riche en patrimoine, c'est pouvoir vivre de ses rentes, sans travailler, comme l'ont proposé les sociologues Alain Bihr et Roland Pfefferkorn? [2] Pour percevoir de ses seuls placements un revenu correspondant au niveau de vie médian, il faudrait en gros posséder un million d'euros de patrimoine dit « de rapport », c'est-à-dire qui produit des revenus (comme louer des appartements par exemple). Par ailleurs, le Parlement et l'administration fiscale fixent un seuil en décidant du barème de l'impôt sur la fortune. Depuis 2017, les **ménages soumis à l'impôt sur la fortune immobilière** sont ceux qui possèdent plus d'1,3 million d'euros de patrimoine immobilier.

Enfin, le ministère des Affaires sociales ausculte régulièrement et largement la population française sur le sujet. À la question « *À partir de quel montant de patrimoine (financier et immobilier) diriez-vous d'une personne vivant seule qu'elle est riche ?* », un quart des Français fixent un seuil inférieur à 200 000 euros en 2020, et la moitié donne une réponse inférieure à 500 000 euros, ce qui est très proche de notre seuil. Le dernier quart place la barre au-dessus d'un million d'euros.

Propositions de différents seuils de richesse en patrimoine par ménage

Unité : euros

	Seuil de fortune
Double du patrimoine médian	330 000
Triple du patrimoine médian	490 000
Les « hauts patrimoines » (les 10 % au patrimoine le plus élevé)	607 700
Imposition sur la fortune immobilière	1 300 000
1 % le plus fortuné	1 914 600

Patrimoine brut. Avertissement : pour l'impôt sur la fortune immobilière, les biens considérés ne sont pas les mêmes. Il s'agit uniquement des biens immobiliers, ce qui exclut donc les objets d'art et la fortune professionnelle par exemple. La valeur prise

en compte est la valeur nette fiscale, endettement et abattement fiscal déduits.

Lecture : en 2018, si on fixe le seuil de fortune au triple du patrimoine médian, un ménage est fortuné s'il détient au moins 490 000 euros.

Source : Insee, ministère de l'Action et des Comptes publics et calculs de l'Observatoire des inégalités – Données 2018 – © Observatoire des inégalités

Qu'est-ce que le patrimoine ?


Dans la langue française, « richesse » désigne aussi bien le revenu que le patrimoine. Deux choses bien différentes. Le revenu est un flux monétaire (salaire, pension de retraite, loyer si on loue un appartement dont on est propriétaire, etc.). Le patrimoine est un stock, soit l'état des lieux à un moment donné de ce que l'on possède : un logement, des actions, des œuvres d'art, etc. La partie des revenus qui n'est pas consommée s'appelle l'épargne et alimente le stock, c'est-à-dire le patrimoine.

Revenu et patrimoine sont liés : le patrimoine reflète l'histoire du revenu non consommé au cours de la vie d'une personne. Le patrimoine peut être constitué d'actifs financiers (comptes en banque, épargne, actions et placements, etc.), de propriétés immobilières (logements, terrains), de biens professionnels (entreprises personnelles, fonds de commerce, etc.) et d'équipements durables (meubles, voitures, œuvres d'art, yachts, etc.). Le patrimoine est généralement mesuré à l'échelle d'un foyer, que le ménage soit composé d'une ou de plusieurs personnes.

Patrimoine brut ou net ?

Nos données portent le plus souvent sur le patrimoine brut. Les dettes n'en sont pas déduites. Lorsque seul le patrimoine net est disponible (après déduction de l'endettement des ménages), nous le signalons. Ce choix est critiquable. Avoir un bien immobilier d'une valeur de 400 000 euros et rembourser un emprunt de 300 000 euros n'est pas la même chose que posséder le même bien sans avoir de crédit à rembourser. Notre décision est d'abord liée à la disponibilité et la cohérence des données, mais aussi par le fait qu'à l'inverse, être propriétaire d'une maison, par exemple, est plus confortable que de ne pas en avoir, même lorsqu'on doit encore une somme à la banque.

Photo / © Pascal Bernardon

 En savoir plus

[1] Voir notre article « [Quelles sont les différentes manières de définir un seul de richesse](#) », Louis Maurin, Observatoire des inégalités, 15 juin 2020.

[2] Voir *Déchiffrer les inégalités*, Alain Bihl, Roland Pfefferkorn, éd. La Découverte, 1999.

Les Français possèdent un patrimoine net

(suites) inférieur à 94 250 euros par

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/A-partir-de-quel-niveau-de-patrimoine-est-on-fortuné>

00 euros, on entre dans le club des 20 %

fortunés.

1 % le plus fortuné, les échelons

des millions d'euros.

Database 2014



Comment estimer votre patrimoine

Le patrimoine est la somme de ce que possède une personne (comptes bancaires, actions, obligations, assurances vie, etc.), moins l'endettement.

Attention, ces données correspondent au patrimoine d'une personne seule. En couple, il faut diviser la valeur du patrimoine du couple par deux dans notre comparateur. Exemple : si votre patrimoine est de 200 000 euros et que vous vivez en couple, il faut indiquer 100 000 euros.